

ARRETE N° 2020-DF-RF-32-1

PORTANT NOMINATION DES RESPONSABLES DE FORMATION DE L'UNIVERSITE PARIS 8

ANNEE UNIVERSITAIRE 2020-2021

L'administratrice provisoire de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;

Vu la proposition de l'Institut d'études européennes du 8 septembre 2020 ;

Vu l'avis de la CFVU du 17 septembre 2020;

ARRETE

ARTICLE 1 -

Les enseignants suivants sont désignés comme responsables de formation de l'Institut d'études européennes pour l'année universitaire 2020-2021 :

Master mention Etudes européennes et internationales Emm

Emmanuelle LALLEMENT

parc. Commerce international et marketing export

Malgorzata OGONOWSKA/ Sylvie ROUXEL(M1 et M2)

parc. Politiques et gestion de la culture en Europe

Pauline GALLINARI/

Elodie BORDAT-CHAUVIN(M1)/

Fanny BOUQUEREL(M2)

parc. Union européenne et mondialisation

Michel MANGENOT

parc. Villes européennes : urbanisme, aménagement et dynamiques sociales

Alain SINOU/

Emmanuelle LALLEMENT/

Gaël CURET

ARTICLE 2 -

Le Directeur de l'Institut d'études européennes et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 28 octobre 2020

L'administratrice provisoire de l'université Paris 8

Administratrice provisoire Annick ALIL MICR Bité Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Anick ALLAIGRE